



## MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ

Delphine CAAMAÑO  
Présidente du jury

### **RAPPORT** **concours de recrutement des ingénieurs d'études sanitaires 2018.** **Concours externe - concours interne - concours interne réservé**

Au titre de l'année 2018, trois concours (concours externe, concours interne et concours interne réservé) pour le recrutement d'ingénieurs d'études sanitaires (IES) ont été organisés par le ministère des solidarités et de la santé<sup>1</sup>

La nature des épreuves est mentionnée à l'arrêté du 26 mars 2007 fixant l'organisation et le programme des concours de recrutement des ingénieurs d'études sanitaires (concours interne et externe).

Le présent rapport dresse le bilan de ces trois concours au titre de l'année 2018.

#### Données statistiques

Ce paragraphe présente les principaux éléments statistiques ; l'ensemble des données détaillées sont publiées par le bureau des concours sur le site Internet du ministère des solidarités et de la santé.

	Concours externe	Concours interne	Concours interne réservé
<b>Nombre de postes offerts</b>	6	2	8
<b>Nombre d'inscrits</b>	192	81	6
<b>Nombre de candidats ayant rendu une copie</b>	127	60	6
<b>Nombre de candidats admissibles</b>	22	9	4
<b>Nombre de candidats admis sur liste principale</b>	6	2	3
<b>Nombre de candidats admis sur liste complémentaire</b>	2	4	0

<sup>1</sup> Arrêté du 13 février 2017 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture de concours externe et interne pour le recrutement d'ingénieurs d'études sanitaires.

## Epreuve d'admissibilité

---

### Remarques et appréciations concernant l'épreuve et l'organisation méthodologique des corrections

Les sujets se prêtaient bien à l'exercice de notes de synthèse, précis et techniques, en phase avec le champ professionnel. Les documents constitutifs du dossier de l'épreuve étaient suffisants et exploitables.

Les sujets des concours interne et externe, exigeants (documents nombreux, denses), ont mobilisé les qualités d'analyse et de synthèse, et l'esprit critique des candidats. Ces sujets ont permis une bonne sélection des candidats.

Les outils de correction étaient adaptés (grille de notation, repères ...), appréciés des correcteurs et ont contribué à une notation homogène.

L'organisation de la correction (organisation matérielle, gestion du temps) a été appréciée par les membres du jury et les correcteurs, en particulier les nouveaux membres qui ont pu bénéficier d'un temps de correction confortable.

### Remarques et appréciations relatives à la prestation des candidats en référence aux exigences retenues

#### Concours externe

Rappel du sujet de la note de synthèse

*« L'exposition aux rayonnements ultraviolets présente des risques pour la santé qui sont désormais bien décrits. Dans une note destinée au Directeur général de la santé, vous présenterez d'une part les risques pour la santé associés à ces rayonnements, les impacts sanitaires et économiques associés, et d'autre part les mesures de prévention prises pour limiter ces expositions. Vous proposerez des perspectives d'action(s) possible(s) à l'échelon national. »*

L'épreuve est constituée d'une note de synthèse. Le sujet a permis de mobiliser les qualités d'analyse et de synthèse des candidats et leur aptitude à organiser leurs idées, dans la mesure où aucun plan détaillé n'était proposé.

Le fait de proposer une note au Directeur Général de la Santé, et non au Directeur Général de l'ARS, sur un sujet qui n'est abordé qu'en administration centrale, n'a pas posé de difficulté aux candidats.

Les correcteurs ont été sensibles à la précision et à la complétude des informations fournies et à leur organisation.

De manière générale, la technique de la note de synthèse est bien maîtrisée ; par contre le jury a relevé, dans trop de copies, de nombreuses phrases présentant des erreurs de syntaxe, de vocabulaire ou encore des phrases mal construites conduisant à des contresens. De nombreuses fautes d'orthographe (fautes d'accord notamment) ont été relevées.

#### Concours interne

Rappel du sujet de la note de synthèse :

*« Vous êtes ingénieur d'études sanitaires (IES) au siège de l'agence régionale de santé (ARS) « XY ». Le Directeur général de l'ARS doit rencontrer le Préfet de la région pour discuter de la préparation de la prochaine saison estivale. Votre chef de service vous demande de préparer une note qui, compte tenu*

*des problèmes sanitaires liés aux eaux de baignade et des missions et actions de l'agence, présente le projet de programme de travail de l'agence sur ce domaine et formule toute proposition utile.*

*Nota : l'agence régionale de santé « XY » résulte du regroupement de l'ARS « X » et de l'ARS « Y » ; elle ne correspond pas à une des ARS existantes. Elle comporte une façade maritime située sur l'océan Atlantique. »*

L'épreuve est constituée d'une note de synthèse et de 10 questions. Dans l'ensemble, les candidats ont répondu correctement aux questions, démontrant ainsi leur bonne préparation à cette épreuve. Il faut souligner toutefois que certains candidats n'ont pas répondu du tout à certaines questions et ainsi perdu des points ; l'absence de réponse a été discriminante pour certains candidats.

La note de synthèse a mis en évidence de grandes disparités entre les copies. Les meilleures d'entre elles étaient bien structurées, claires et précises. En revanche, certaines copies ont révélé un manque de maîtrise du sujet et de la technique rédactionnelle. La qualité des copies (structuration notamment, maîtrise du vocabulaire, précision des réponses, renvois aux documents) révèle l'intérêt de la préparation dont ont bénéficié les candidats se présentant au concours interne.

### **Conseils aux candidats**

Sur la forme des copies corrigées, il convient de rappeler que les copies ne doivent pas présenter de signe distinctif ; il est donc recommandé de n'utiliser qu'une seule couleur d'écriture (le soulignement en rouge, rose ... est donc à éviter). De même, toute mention (nom, signature, faux-nom ...) sur la copie est à éviter strictement.

Il est également nécessaire de rappeler que les candidats doivent se familiariser avec l'exercice de la note de synthèse ou note administrative. En effet, la pratique professionnelle d'un ingénieur d'études sanitaire en Agence Régionale de Santé (ARS) exige une aisance sur ce type de travail.

Enfin, il faut rappeler que la qualité rédactionnelle d'une copie est importante ; trop de copies cette année ont été entachées d'erreurs d'orthographe, de syntaxe, de vocabulaire pouvant conduire à de véritables contresens, ou encore des phrases non achevées ; ces erreurs étant identifiées tout au long de la copie.

A titre d'illustration, quelques exemples ont été relevés :

**Exemple 1 :** « *Ces effets [sanitaires] sont soumis aux types de peau* »

Proposition : « *Ces effets [sanitaires] dépendent / sont fonction du type de peau* »

**Exemple 2 :** « *Cependant, la prise en charge des personnes atteintes d'une pathologie due aux rayons U.V. nécessite un coût, et il en résulte des mesures de prévention qui permettent de limiter le risque en informant la population par des plaquettes du personnel soignant* »

Proposition : « *Cependant, la prise en charge des personnes atteintes d'une pathologie due aux rayons U.V. représente un coût ; en conséquence des mesures de prévention permettant de limiter le risque en informant la population par des plaquettes ont été diffusées au personnel soignant* »

**Exemple 3 :** « *Il ne faut pas croire que l'on peut comparer le but thérapeutique en cas de rachitisme ou psoriasis et le même qu'en cas de se faire belle couleur et avoir bonne mine et un beau bronzage* »

Proposition : « *On ne peut mettre sur le même plan un objectif thérapeutique visant à lutter contre le rachitisme ou le psoriasis et un objectif esthétique* »

**Exemple 4** : « *Le rayonnement étant induit par le bronzage* »

Proposition : « *Le bronzage étant induit par le rayonnement* »

**Exemple 5** : « *Les mesures de prévention sont plus préventives que répressives* »

Il est donc recommandé aux candidats de prévoir une relecture attentive de leur copie.

L'épreuve de la note de synthèse doit permettre de mettre en évidence les données saillantes du sujet technique ; certaines copies utilisant des plans pouvant être issus de corrigés types en oublient la nature de la question posée.

L'introduction doit garder une certaine mesure et ne pas traiter l'intégralité du sujet.

Il convient donc de rappeler aux candidats que la note doit répondre à la question posée dans le sujet et démontrer un effort de concision. Ces derniers doivent rédiger cette note dans une posture professionnelle en produisant une note de synthèse autoportante, plutôt que dans une posture scolaire en produisant une dissertation.

Les candidats doivent être vigilants à la gestion du temps, afin de répondre à l'ensemble des questions posées ; de nombreuses copies n'ont traité qu'une partie de l'épreuve (par exemple, certaines copies ne présentent pas de réponse à certaines des questions de l'épreuve interne) ou bien sont très faibles sur la dernière partie de la note de synthèse.

Les références aux documents sont à soigner sans alourdir le texte.

## Epreuve d'admission

---

### Remarques et appréciations concernant l'épreuve et l'organisation méthodologique de l'épreuve orale

Le jury souligne la **qualité de l'organisation de l'épreuve d'admission**, la bonne adéquation de la répartition du temps.

Le jury souligne l'intérêt de la proximité avec le bureau organisateur des concours, ce qui fluidifie les échanges et, le cas échéant, permet de disposer en temps réel des éléments d'information nécessaires au bon déroulement du concours.

La composition du jury est adaptée à l'évaluation des candidats et permet de refléter des sensibilités complémentaires ; le jury regrette toutefois l'absence d'un représentant de l'EHESP qui peut apporter une vision complémentaire à celle des membres du jury (aptitude des candidats à progresser à l'issue de l'année de formation à l'EHESP notamment).

Enfin, l'épreuve de langues pose question pour les raisons suivantes :

- Un IES en fonction dispose des bases en langues nécessaires compte tenu de sa formation initiale et du niveau de recrutement du concours ; une vérification de ces acquis au concours est superflue ;

- Le fait que certains candidats soient seuls à passer une langue étrangère, différente de l'anglais majoritairement choisie par les candidats (souvent allemand ou espagnol), ne permet pas d'harmoniser l'ensemble des notations de cette épreuve.

## Remarques et appréciations relatives à la prestation des candidats en référence aux exigences retenues

### *Concours externe*

La grande majorité des candidats présentent de solides formations en adéquation avec les profils de poste d'un IES. La grande majorité des candidats ont bien préparé la présentation de leur formation et le cas échéant de leur parcours professionnel. Ils doivent veiller à conclure leur présentation.

La très grande majorité des candidats disposaient d'une expérience en ARS (technicien sanitaire de sécurité sanitaire, IES contractuel notamment). Ce point peut indiquer un manque de visibilité du concours auprès de candidats potentiels plus éloignés des ARS.

Certains candidats n'avaient que trop peu préparé l'épreuve orale et ne pouvaient en conséquence proposer de réponse satisfaisante dans l'ensemble des champs sur lesquels ils ont été interrogés ; les notes ont reflété la faiblesse de l'oral. Pour autant, ces candidats doivent persévérer et mieux se préparer pour une prochaine session.

Une méconnaissance des missions du ministère chargé de la santé et de son organisation a été trop souvent constatée.

Le fait qu'un ingénieur d'études sanitaire soit amené à assurer des responsabilités grandissantes, en particulier au sein des ARS, conduit à un niveau d'exigences élevé vis-à-vis des candidats, qui se traduit lors de l'entretien oral.

### *Concours interne*

Les candidats ont tous bien préparé la présentation de leur formation et de leur parcours professionnel. Ils doivent veiller à conclure leur présentation.

Les candidats étaient renseignés sur les grandes missions du ministère des affaires sociales et de la santé et des ARS.

Les réponses au jury doivent démontrer la capacité du candidat à prendre du recul et apporter un regard critique sur le champ de la santé-environnementale et les missions qu'il peut exercer en tant que technicien de sécurité sanitaire et sanitaire. Il doit également être à même de répondre à des questions relatives au management (questions théoriques, mises en situation ...). Le candidat doit pouvoir montrer qu'il se projette dans un poste d'IES et qu'il est motivé par ce poste.

Le fait qu'un IES soit amené à assurer des responsabilités grandissantes, en particulier dans des ARS, conduit à un niveau d'exigences élevé vis-à-vis des candidats lors de l'entretien oral.

### *Concours interne réservé*

Les candidats ont, pour la plupart, bien préparé la présentation de leur formation et de leur parcours professionnel (contenu, temps). Ils doivent veiller à conclure leur présentation et prêter attention à la qualité des dossiers RAEP transmis aux membres du jury. Ils ont su démontrer, pour la majorité d'entre eux leur capacité à exercer les missions d'un IES et leur intégration au sein d'une ARS. Toutefois, il convient de veiller à ce que le dossier RAEP reflète les missions du candidat de manière approfondie tout en dégagant les enseignements que le candidat en tire ; il doit être en capacité de s'exprimer de manière argumentée sur les éléments figurant dans son rapport. Les connaissances relatives à l'encadrement d'une équipe et leur mise en œuvre par les candidats du

concours interne réservé ont été appréciées par le jury ; des lacunes des candidats sur ces aspects ont pu être constatées.

### Conseils aux candidats

Il faut rappeler aux candidats que l'épreuve d'admission doit être sérieusement préparée. Il est recommandé de prendre contact avec des personnes exerçant les fonctions d'IES en ARS et, dans la mesure du possible, d'avoir un échange avec un ou plusieurs IES en poste, et de consulter des sites internet institutionnels *a minima*.

La présentation des candidats gagne à être préparée et précise vis-à-vis des diplômes obtenus (année d'obtention et école ou université de formation) et de la chronologie du parcours. Il est important de valoriser les compétences professionnelles acquises, en relation avec le métier d'Ingénieur d'études sanitaires.

Ainsi les candidats peuvent utilement se renseigner sur les structures susceptibles de les accueillir (organisation, missions), l'organisation administrative, sur des grands sujets d'actualité en relation avec les questions de santé et d'environnement et ouvrir leur champ d'investigation à la politique de santé publique et aux grands enjeux de santé publique ou de la politique environnementale, par exemple. Les éléments relatifs au cadre administratif général et à l'exercice au sein de la fonction publique doivent également faire l'objet d'attention de de préparation pour les candidats.

Il est rappelé que s'agissant d'une épreuve orale visant à évaluer les compétences des candidats à exercer une activité professionnelle, il est attendu que les réponses soient contextualisées, argumentées et développées.

### Commentaires du jury

---

Le jury souligne que certaines régions étaient bien représentées au sein des candidats admissibles. Ainsi, un nombre significatif de candidats admissibles provenaient de l'ARS Île-de-France, traduisant vraisemblablement un effort de cette structure pour promouvoir leurs agents et les préparer aux épreuves.

La qualité des candidats des concours interne et externe a conduit le jury à proposer une liste complémentaire. Le jury estime que l'ensemble des candidats inscrits sur la liste complémentaire disposent des compétences pour exercer des fonctions d'ingénieur d'études sanitaires.

Paris, le 15 octobre 2018



Delphine CAAMAÑO